

3° *Faces latérales.* — Plus étroites que les précédentes, et inégalement convexes, elles sont libres à leur partie supérieure, recouvertes en bas par le cerveau et le cervelet, elles se continuent vers leur partie moyenne avec le cervelet, par l'intermédiaire des pédoncules cérébelleux. Sur chacune de ces faces, on distingue les parties suivantes : les rubans de Reil, le sillon antéro-latéral qui divise cette face en deux étages assez distincts, dont l'inférieur est représenté par le pont de Varole et le pédoncule moyen du cervelet, et dont le supérieur plus étroit et plus rapproché de la ligne médiane, est formé par les pédoncules supérieurs du cervelet, les rubans de Reil, la valvule de Vieussens et les tubercules quadrijumeaux.

4° *Extrémité antéro-supérieure.* — Elle se continue avec les lobes cérébraux au moyen de ses pédoncules, et avec les tubercules quadrijumeaux.

5° *Extrémité postéro-inférieure.* — Beaucoup plus étroite, celle-ci se confond sous un angle obtus, ouvert en avant, avec la moelle épinière, de laquelle elle se distingue cependant par une espèce d'étranglement connu déjà sous le nom de collet.

Après avoir donné une idée générale de la moelle allongée, nous pouvons aborder l'étude spéciale de chacune de ses parties constituantes.

BULBE CRANIEN OU RACHIDIEN SUPÉRIEUR.

(*Bulbus medullæ spinalis.*)

Le bulbe crânien, bulbe rachidien supérieur ou moelle allongée de quelques anatomistes, est un renflement conoïde et tronqué, légèrement aplati d'avant en arrière, à sommet dirigé en bas, à base limitée par le sillon transversal, curviligne et superficiel, qui le sépare de la protubérance avec laquelle il se confond.

Indépendamment des limites supérieures que nous venons d'assigner à la base du bulbe, quelques anatomistes admettent encore une autre limite à cette base, à savoir une ligne artificielle qui se rendrait d'un angle latéral de la paroi antérieure du quatrième ventricule vers l'angle latéral du côté opposé.

Ce renflement occupe, en haut et en arrière, l'échancrure médiane du cervelet; en bas et en avant, la gouttière basilaire de l'occipital, dont il est séparé par les artères vertébrales, et les méninges.

Il constitue, d'après les uns, l'extrémité supérieure, ou portion crânienne de la moelle épinière (*pars cephalica medullæ spinalis*);

d'après les autres, l'extrémité inférieure de la moelle allongée, ou queue de la moelle allongée (*cauda medullæ oblongatæ*), et réunit la moelle épinière au cerveau et au cervelet.

Le contour du bulbe crânien présente à considérer quatre faces : l'une, antérieure, l'autre, postérieure et deux latérales.

La face antérieure tournée en bas est convexe et présente au milieu un sillon médian superficiel dans lequel pénètrent de nombreux vaisseaux. Ce sillon qui est beaucoup moins profond que celui de la face antérieure de la moelle épinière avec lequel il se continue, est interrompu à 27 millimètres de la protubérance, par des fibres tressées en forme de natte, et qu'on appelle l'entrecroisement des pyramides (*decussatio pyramidum*).

En haut, près du pont de Varole, ce sillon est terminé par une fossette profonde appelée trou borgne (*foramen cæcum*) de Vicq d'Azyr, et tombe perpendiculairement sur le sillon curviligne précédent. L'écartement des bords de ce sillon laisse voir au fond une lame blanche criblée de trous vasculaires.

De chaque côté de ce sillon se voient les pyramides antérieures, c'est-à-dire deux cordons prismatiques, triangulaires, légèrement renflés au milieu, à base périphérique et à sommet central, qui pénètrent jusque vers le milieu de l'épaisseur des bulbes.

Ces pyramides qui mesurent toute la longueur du bulbe crânien, proviennent d'un entrecroisement partiel des faisceaux de la moelle. De là, se dirigeant en avant en divergeant, et au moment de pénétrer dans le pont de Varole, elles se rétrécissent et s'arrondissent, et sont recouvertes quelquefois de fibres arciformes.

En dehors et en arrière des pyramides, se trouve de chaque côté l'olive ou corps olivaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec ce fruit. Ces olives sont blanches à l'extérieur, quelquefois bosselées et toujours plus courtes que les pyramides antérieures, et ont 12 à 13 millimètres de longueur; les extrémités supérieures divergent sans atteindre la protubérance, dont elles sont séparées par une dépression assez profonde appelée fossette sus-olivaire ou fossette de l'éminence olivaire de Vicq d'Azyr, dans laquelle naissent le nerf facial et la portion antérieure du nerf auditif. Les extrémités inférieures, convergentes, moins saillantes que les supérieures, sont croisées souvent par des faisceaux de fibres disposés en arc, à concavité supérieure; ce sont les faisceaux arciformes de l'olive (*fibræ arciformes*).

La surface antérieure de chaque olive est en partie libre, et en partie recouverte par la pyramide correspondante. Sa partie posté-

rière répond au faisceau antéro-latéral de la moelle allongée. Le bord externe est contigu au sillon qui sépare ce renflement du corps restiforme. Le bord interne est double : l'un, apparent, et l'autre, réel : le premier répond à la pyramide de laquelle le sépare un sillon d'où émerge le nerf hypoglosse ; le second se trouve sous la pyramide, et répond au sillon médian antérieur du bulbe rachidien. Chaque olive est formée de trois couches emboîtées l'une dans l'autre : la première est blanche et s'unit avec les faisceaux des fibres de la moelle allongée ; la seconde, grisâtre, ondulée et denticulée, se confond avec la corne antérieure de la moelle épinière, et s'appelle *noyau dentelé de l'olive* (*nucleus seu corpus dentatum olive*) ; elle constitue une espèce de bourse plissée à ouverture tournée vers la ligne médiane, et renferme un noyau blanc constituant la troisième couche.

Les olives occupent les faisceaux antéro-latéraux de la moelle épinière.

A 5 ou 6 millimètres au-dessous et en arrière de chaque olive, on remarque un petit noyau grisâtre, allongé, nommé tubercule cendré de Rolando, lequel n'est autre chose que la partie de la substance grise de couleur cendrée renfermée dans l'épaisseur de la moelle épinière, et qui se dirige en haut jusqu'à la paroi antérieure du quatrième ventricule, en s'échappant à cet endroit sous forme de hernie. De chaque côté des olives, se présente le corps restiforme, mais dont une petite portion seulement est visible sur cette face, et dont la majeure partie est vue à la face postérieure de la moelle allongée, avec laquelle ces corps seront décrits plus loin.

Les pyramides, les olives et les corps restiformes sont séparés les uns des autres par des sillons qui sont seulement la continuation de ceux de la moelle épinière déjà décrite plus haut, et qui se trouvent disposés de la manière suivante : Les deux pyramides sont isolées l'une de l'autre par le sillon longitudinal médian antérieur ; elles sont séparées des olives par les sillons antéro-latéraux ; et enfin, entre les olives et les corps restiformes se trouvent les sillons latéraux postérieurs.

La face postérieure du bulbe crânien offre en bas les faisceaux postérieurs de la moelle épinière. Ces faisceaux, séparés l'un de l'autre par le sillon médian postérieur, s'élèvent verticalement et parallèlement ensuite, se dirigent en haut et en dehors en divergeant, et portent indifféremment le nom de corps restiformes, pyramides latérales, pédoncules cérébelleux inférieurs (*processus cerebelli ad medullam oblongatam*).

En dehors et en avant, ces faisceaux sont limités, ainsi que nous l'avons déjà dit, par les olives, dont ils sont séparés par les sillons latéraux postérieurs, mais en dedans et en arrière, ils sont isolés l'un de l'autre par un espace triangulaire qui appartient à la paroi antérieure du quatrième ventricule.

Les deux tiers externes des corps restiformes se recourbent en dehors et pénètrent dans l'épaisseur du cervelet, en y formant, conjointement avec les autres pédoncules, un noyau blanc. Le tiers interne de chaque corps restiforme se dirige verticalement en avant et parallèlement à celui du côté opposé, le long de la paroi antérieure du quatrième ventricule, en se confondant avec les saillies longitudinales qui se trouvent de chaque côté du sillon médian postérieur, saillies qui appartiennent elles-mêmes aux faisceaux intermédiaires du bulbe. Au bas de cet espace triangulaire compris entre les corps restiformes, se trouvent les pyramides postérieures ou renflements mamelonnés : ce sont deux petites éminences fusiformes qui se continuent en bas avec les faisceaux intermédiaires de la moelle épinière, et qui se dirigent en haut, mais en divergeant, pour se confondre insensiblement avec les parties internes des corps restiformes.

L'espace triangulaire placé entre les corps restiformes se joint par sa base, qui est supérieure, avec la base d'un autre triangle formant la face supérieure du pont de Varole, et ces deux espaces produisent ensemble une excavation rhomboïdale, appelée paroi antérieure du quatrième ventricule, ou sinus rhomboïdal. Ils présentent, sur la ligne médiane, le prolongement du sillon longitudinal postérieur, et de chaque côté, une mince couche de substance grise se continuant avec celle de la moelle épinière.

Dans le triangle inférieur de cette excavation rhomboïdale, se trouvent des faisceaux blancs, médullaires et transverses, appelés stries médullaires des nerfs auditifs ; ils se dirigent en dehors transversalement et un peu obliquement, et se confondent en partie avec les nerfs auditifs, et en partie pénètrent dans les corps restiformes. C'est à raison de cette disposition fibreuse qu'Hérophile a comparé cet espace triangulaire à une plume à écrire (*calamus scriptorius*), dont la tige est représentée par le sillon médian postérieur, dont le bec se trouve dans le point de divergence des renflements mamelonnés, et enfin dont la barbe a pour image les stries blanches médullaires.

Sur chacune des faces latérales du bulbe rachidien, nous voyons distinctement : l'olive ; le sillon qui la sépare du corps restiforme ; un petit sillon à peine appréciable, qui est le point d'émergence des ra-